

Références historiennes : l'historiographie acadienne contemporaine et l'influence québécoise

Julien Massicotte

Numéro 30, automne 2010

Réinventer l'engagement communautaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005885ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005885ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Massicotte, J. (2010). Références historiennes : l'historiographie acadienne contemporaine et l'influence québécoise. *Francophonies d'Amérique*, (30), 153–176. <https://doi.org/10.7202/1005885ar>

Résumé de l'article

Dans cette étude, l'auteur examine la nature des rapports qu'entretiennent les historiens acadiens des dernières décennies avec l'historiographie québécoise, et tente de comprendre l'évolution temporelle de ces rapports. Les rapports entretenus avec l'historiographie québécoise sont examinés à partir de deux cohortes d'historiens, l'une particulièrement active dans les années 1970 et 1980, l'autre dans les années 1980 et 1990. L'auteur tente, dans cet article, d'examiner l'espace que la production historique et les sources historiques en provenance du Québec occupent au sein des ouvrages des historiens acadiens des dernières décennies, en comparaison avec d'autres sources d'influence possible. Quatorze textes clés issus de l'historiographie acadienne des dernières décennies ont été retenus, afin d'y mesurer le poids et la présence de différentes références savantes, historiennes ou archivistiques.

Références historiennes : l'historiographie acadienne contemporaine et l'influence québécoise

Julien MASSICOTTE
Université de Moncton
Campus d'Edmundston

La question des échanges intellectuels entre un centre et ses périphéries aboutit nécessairement à des interrogations plus larges. Prenons celle-ci, par exemple : une influence historiquement établie peut-elle se modifier, et si oui, comment ? Plus spécifiquement, en considérant l'historiographie québécoise comme le centre d'un univers culturel et symbolique particulier, la francophonie canadienne et la communauté acadienne comme l'une de ses périphéries, il est légitime, d'une part, de chercher à faire le point sur la discipline historique en Acadie (puisque l'écriture de l'histoire a toujours constitué l'une des sphères centrales où le « centre » a joui d'une influence significative au sein de la « périphérie » acadienne), en examinant la nature des rapports qu'elle entretient avec la tradition historiographique québécoise, et d'autre part, d'essayer de comprendre l'évolution temporelle de ces rapports.

L'Acadie se situe et s'est située depuis longtemps en marge du Québec et des Maritimes. Cette situation particulière aura laissé plusieurs traces dans l'histoire acadienne : des élites qui reproduisent en Acadie des congrès québécois, tout en s'assurant d'y chanter à la note le *God save the Queen* ; un mouvement coopératif acadien qui s'articule et s'intègre à la fois à ses équivalents canadiens-français et néo-écossais ; un jeune Acadien ayant étudié au Québec, devenu premier ministre d'une province majoritairement anglophone, etc. Cette situation de double marginalité finira par marquer la culture savante acadienne, en général, et historique, en particulier. Durant bien des décennies, les historiens acadiens ou de l'Acadie (ce qui n'est pas exactement la

même chose) ont évolué dans le giron du Canada français, malgré la distinction identitaire à laquelle une partie des élites acadiennes a tenu depuis la fin du XIX^e siècle. L'histoire de l'Acadie se confondait souvent avec celle du Canada français (à l'époque où la société canadienne-française catholique était autre chose qu'un souvenir) ou, du moins, en constituait un chapitre important (particulièrement l'épisode de la Déportation). Il était plus que normal que les historiens acadiens partagent les mêmes préoccupations à l'égard du passé de leur propre société que leurs collègues canadiens-français¹. Les historiographies « nationales » institutionnellement établies au pays, c'est-à-dire québécoise et canadienne-anglaise, se sont progressivement désintéressées du passé acadien. Fernand Harvey (2000) a bien montré par ailleurs, il y a quelques années, que le déclin de la société canadienne-française et de l'idéologie globale catholique ainsi que la modernisation des structures et des changements de mœurs auront tôt fait d'accélérer le désintéret des historiens québécois pour l'histoire de l'Acadie. Les derniers historiens du Québec à publier des synthèses d'histoire acadienne, Robert Rumilly ([1955] 1981, 1983) et Bona Arsenault (1955), le font en 1955. L'historien Jacques Paul Couturier (2003) exposait récemment le même phénomène du côté des historiens canadiens-anglais, pour conclure qu'à leurs yeux, « l'Acadie, c'est un détail ».

Si l'intérêt de l'historiographie québécoise (et non plus canadienne-française) pour le passé acadien s'amointrit significativement, l'influence de cette tradition chez les historiens acadiens se fait encore sentir pendant un certain temps. Cette empreinte peut résulter de plusieurs facteurs, dont l'influence institutionnelle et la proximité idéologique. Par exemple, l'historien Léon Thériault, connu pour ses analyses de la question politique en Acadie, a collaboré au volume de Jean Hamelin et Yves Roby *Histoire économique du Québec* (1971). Clément Cormier, fondateur avec quelques autres de la Société historique acadienne, subissait également l'influence intellectuelle canadienne-française des années 1940 et 1950 incarnée par le père Georges-Henri Lévesque, de l'Université Laval². Bref, il pouvait encore exister, strictement chez les historiens professionnels, des rapports de coopération et d'échanges mutuels.

Les années 1960 et 1970 ont constitué une période au cours de laquelle les historiens acadiens ont partagé avec leurs collègues québécois des idéologies politiques très semblables. Le néonationalisme battait son plein au Québec comme en Acadie. Les historiens québécois étaient souvent cités par leurs confrères acadiens et représentaient sou-

vent des sources d'inspiration. Les intellectuels des deux sociétés voisines partageaient les mêmes utopies et, conséquemment, des références intellectuelles et savantes similaires. Pensons à l'appel à la scientificité et à la rigueur de Thériault (1973) au début des années 1970, ou au désarroi de Michel Roy (1978) face au déclin du projet national en Acadie, ou encore au portrait de l'Acadien colonisé que peint Régis Brun (1982). Si les échanges sont loin d'être réciproques et équivalents, le monde intellectuel québécois porte tout de même une attention, parfois distraite, aux voisins acadiens. Quelques numéros de revues, telles que *Liberté* (1969), *L'Action nationale* (1978) et *Possibles* (1980), sont consacrés à l'Acadie durant les années 1970.

Cette double influence québécoise, idéologique et institutionnelle, s'amenuisera au cours des années 1980, et particulièrement durant les années 1990, et ce, jusqu'à aujourd'hui. Dès lors, l'historiographie acadienne, aux mains d'une nouvelle génération d'historiens plus jeunes, souhaitant écrire l'histoire sociale de l'Acadie, abandonne le paradigme de l'histoire politique ou nationale. Le fait d'avoir libéré le passé acadien de la matrice politico-nationale ouvre aux historiens des horizons peu explorés jusqu'alors : ils travaillent désormais sur une variété de sujets (ou d'objets), sans partager les mêmes « raisons communes » ni la même ambition que leurs aînés, celle de faire de l'histoire une science politisée ou polémique, c'est-à-dire une science avant tout concernée par le destin politique des collectivités³.

Sur le plan des rapports institutionnels, il faut noter le maintien des liens entre les institutions québécoises (groupes de recherche, lieux de publication, participation aux colloques, etc.) et les historiens acadiens. Soulignons le fait que plusieurs historiens acadiens contemporains ont poursuivi leurs études doctorales dans des universités québécoises, notamment à Laval, McGill ou à l'Université de Montréal. Il semble toutefois, et la présente étude cherchera à explorer cette impression, que les historiens acadiens contemporains partagent davantage les impératifs de recherche, en histoire, des universités anglophones des Maritimes, plutôt que celles du Québec, et que la proximité entre la communauté historique maritimienne et acadienne soit devenue plus importante que celle entre historiens acadiens et québécois. Les historiens anglophones des Maritimes auront connu des changements importants, eux aussi, au cours des années 1970, notamment avec la renaissance de la revue *Acadiensis* et l'importance grandissante accordée à l'histoire sociale⁴.

Comme au Québec, l'histoire sociale se retrouve aujourd'hui en position hégémonique dans le champ historien, sans toutefois y avoir subi la même contestation. Le débat autour du « révisionnisme » et du « postrévisionnisme », qui semble prendre l'ampleur d'une césure générationnelle (c'est du moins ce qui transparait dans les discours des acteurs concernés), n'a pas véritablement eu lieu en Acadie. Là où on semble voir réapparaître au Québec, surtout au sein d'une plus jeune génération d'historiens, une volonté de renouer avec l'histoire politique ou l'histoire des idées, en Acadie, l'histoire sociale demeure toujours en position dominante⁵.

Ainsi, les liens entre les historiographies québécoise et acadienne semblent être présentement provisoires, circonstanciels, et ne paraissent pas profondément ancrés, et ce, malgré les parcours universitaires des historiens acadiens contemporains. Les champs du savoir, comme le reste, ont aussi été marqués par le fossé entre les francophonies canadiennes et le Québec. L'histoire n'est pas un cas d'espèce⁶.

L'écriture de l'histoire, l'influence et les références

Nous tenterons, dans ce qui suit, d'examiner l'espace que la production historique et les sources historiques diverses du Québec occupent au sein des ouvrages des historiens acadiens des dernières décennies, en comparaison avec d'autres sources d'influence possible. L'hypothèse de départ, énoncée plus haut, est que l'influence de l'historiographie québécoise se faisait plus présente au sein des ouvrages rédigés durant les années 1970 ou au début des années 1980 par des historiens acadiens ayant commencé leur carrière professionnelle durant les années 1960 ou 1970; en contrepartie, cette influence, croyons-nous, décline chez les historiens acadiens dont la carrière débute au cours des années 1980 et dont les principaux travaux ont été publiés durant les années 1990⁷. L'approche adoptée ici consiste en une recension des références dans le texte (et non bibliographiques), de chaque ouvrage des deux corpus. Les sources premières comme les sources secondaires ont été recensées. On a compté principalement les références en notes, mais sans s'y limiter. Les références à différents auteurs qui n'étaient pas en notes de bas de page mais dans le corps du texte ont également été consignées, tout comme la provenance de différents documents, comme les tableaux ou les photos d'archives, afin de pouvoir comparer équitablement les textes entre eux⁸. On n'a

pas tenu compte des bibliographies, pour les raisons suivantes : a) tous les ouvrages retenus n'en possèdent pas ; b) la présence d'un ouvrage en bibliographie n'est en rien un indicateur de sa fréquence d'utilisation. On a tenté ici, avant tout, de vérifier comment s'articule la présence de références de différentes provenances au sein de la production historique acadienne récente.

Quatorze textes clés issus de l'historiographie acadienne des dernières décennies ont été retenus, afin d'y mesurer le poids et la présence de différentes références savantes, historiques ou archivistiques. Les textes ont été choisis principalement selon leur influence respective au sein du champ historique acadien, ainsi que selon leur pertinence scientifique et culturelle⁹. Ces textes sont en fait des livres dont les dates de parution vont de la fin des années 1970 au début des années 2000. Parmi les textes retenus aux fins de l'analyse, sept représentent chaque groupe d'historiens. Ces textes vont des études spécialisées aux ouvrages de synthèse, en passant par les manuels, les ouvrages de vulgarisation et les essais. Le choix des textes a été effectué en tenant, autant que faire se peut, de représenter équitablement les efforts et les accomplissements des deux cohortes d'historiens. Évidemment, on peut toujours discuter le choix de ces quatorze ouvrages, mais les principaux auteurs des deux cohortes y sont représentés, et une répartition équitable de différents types de documents (synthèse historique, essai, monographie) a du moins été tentée.

Au sein du premier ensemble de textes, deux ouvrages de Michel Roy ont été retenus, soit son essai polémique *L'Acadie perdue* (1978) et sa synthèse de l'histoire acadienne *L'Acadie des origines à nos jours* (1982). Les écrits de Roy, souvent controversés en raison du pessimisme constant qui les traverse et de sa « critique sauvage » des élites acadiennes, ont marqué l'époque et sont encore souvent cités aujourd'hui. Léon Thériault est aussi un historien qui a versé dans l'essai et la synthèse historique. Trois textes écrits ou coécrits par Thériault ont été choisis : d'abord, son essai phare sur la situation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, *La question du pouvoir en Acadie* (1982), devenu depuis un classique sur la question ; le *Petit manuel d'histoire d'Acadie* (d'Entremont *et al.*, 1976), ouvrage écrit en collaboration avec les historiens Jean Daigle, Clarence d'Entremont et Anselme Chiasson, consacré à l'enseignement, et qui constitue la première version de l'histoire acadienne de cette cohorte d'historiens ; et, encore avec Jean Daigle, la *Synthèse historique* (1980), une version

plus étoffée et académique de cette histoire¹⁰. La publication en 1980 de l'ouvrage collectif dirigé par Jean Daigle, *Les Acadiens des Maritimes*, constitue par ailleurs un moment phare non seulement de l'historiographie acadienne, mais également des études acadiennes en général; il représente possiblement le premier ouvrage multidisciplinaire portant sur l'Acadie¹¹. De Jean Daigle, nous avons également retenu l'étude portant sur les caisses populaires acadiennes, *Une force qui nous appartient*, publiée en 1990, ce qui en fait l'ouvrage le plus récent provenant de cette première cohorte. Finalement, l'essai de Régis Brun, *De Grand-Pré à Kouchibouguac* (1982), qui revient lui aussi, de manière polémique, sur les grandes lignes de l'histoire acadienne. Ces ouvrages adoptent plus souvent qu'autrement une perspective d'histoire politique propre à l'époque, sans pour autant, dans certains cas (Brun, Roy), faire abstraction des « oubliés de l'histoire ».

Le second corpus retenu pour analyse est composé des principaux textes issus de la génération d'historiens acadiens, qui, à partir de la seconde moitié des années 1980, vont amorcer la publication de différents travaux s'inscrivant davantage dans le créneau de l'histoire sociale que de l'histoire politique, et cherchant, parfois de manière très explicite, à rompre avec l'héritage laissé par la génération d'historiens précédente¹². S'ensuivra une décennie – les années 1990 – forte de plusieurs contributions très importantes. Ces historiens n'ont jamais donné dans l'essai comme les Brun, Thériault et Roy des années 1980, mais ont privilégié plutôt l'étude spécialisée. Parmi les études publiées sous forme de recueil collectif, mentionnons *Moncton, 1871-1929*, sous la direction de Daniel Hickey (1990) et, quelques années après, *Économie et société en Acadie*, sous la direction de Jacques Paul Couturier et Phyllis Leblanc (1996), probablement l'ouvrage le plus représentatif des ambitions et de la perspective de ces historiens sur l'histoire acadienne¹³. Ces deux ouvrages collectifs ont la particularité de donner la parole à de jeunes historiens qui, au moment de la parution de ces ouvrages, étaient pour la plupart en début de carrière. On y trouve des études qui ont pour but d'écrire l'histoire sociale de l'Acadie en accordant une moindre attention à l'aspect national ou culturel, pour mieux situer cette histoire dans un contexte maritimien (particulièrement le recueil dirigé par Hickey). Les sujets abordés sont variés. Citons notamment l'histoire urbaine, l'histoire des femmes, du travail, du droit, etc., bref, des thématiques jusqu'alors peu explorées par l'historiographie acadienne et, dans la plupart des cas, tout simplement absentes. Outre les ouvrages collectifs, on a retenu ici quelques études

plus spécifiques, notamment celle de Nicolas Landry, *Les pêches dans la péninsule acadienne* (1994), celle de Maurice Basque, *De Marc Lescarbot à l'AEFNB* (1994), sur l'histoire de la profession d'éducateur au Nouveau-Brunswick, ainsi que celle de Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir* (1999), sur l'histoire du collège St-Louis Maillet. Au chapitre des ouvrages de vulgarisation, on a analysé le petit livre de Maurice Basque, Nicole Barrieau et Stéphanie Côté *L'Acadie de l'Atlantique* (1999).

Les deux corpus sont dissemblables sous plusieurs aspects, notamment par la forte présence des essais au sein du corpus du premier groupe, et par la présence plus importante d'études plus spécialisées dans le second groupe. On a tenté de répartir également les différents types d'ouvrages, pour obtenir un portrait qui soit, dans les limites du possible, complet et représentatif de l'esprit historien qui anime chaque groupe. Le fait que le premier groupe compte bon nombre d'essais et de synthèses, alors que les études spécialisées sont plus nombreuses dans le second constitue déjà un indice des différences qui les séparent.

Afin déterminer la nature des influences actives sur les œuvres des historiens en question, les références ont été regroupées en cinq catégories récurrentes dans les textes analysés. La première catégorie, prédominante, est proprement acadienne. Elle comprend les références qui traitent de l'Acadie et dont les auteurs sont liés d'une manière ou d'une autre à des institutions acadiennes (par exemple, l'Université de Moncton). Les références maritimiennes comprennent les textes qui traitent d'un aspect ou l'autre de la réalité maritimienne, ou encore dont les auteurs proviennent des Maritimes. Les sources provenant des gouvernements provinciaux sont également incluses dans cette catégorie. La troisième catégorie est constituée de textes dont les auteurs proviennent du Québec, donc la majorité de toutes les références francophones non acadiennes et non européennes qui sont rencontrées dans les corpus. La quatrième catégorie comprend toutes les références anglophones qui proviennent du Canada anglais, ou encore des références qui concernent les publications ou les archives fédérales. Finalement, la dernière catégorie, les références internationales, est constituée dans la très grande majorité des cas d'auteurs européens ou américains.

Il importe de souligner ici, avant d'aller plus avant dans l'analyse, les limites inhérentes à une telle approche et la nécessaire relativisation que l'on doit apporter à de tels résultats. Si l'étude de la récurrence des

références savantes retenues permet, certes, un aperçu des influences intellectuelles venues de l'extérieur sur le champ historien acadien depuis les années 1970, elle ne permet que cela, justement, un aperçu. On ne peut jamais totalement mesurer une influence, et le simple fait de relever sa fréquence d'apparition dans différents ouvrages ne peut que nous donner une impression nécessairement limitée de ces influences, sans passer par une approche davantage qualitative ou interprétative. Par exemple, un auteur ne peut être cité qu'une seule fois, mais posséder dans le raisonnement de l'historien un poids plus lourd qu'un autre auteur cité dix fois; le lieu de parution d'une étude citée peut indiquer une influence exogène, mais pas nécessairement. En fait, notre approche, malgré ses limites et ses imperfections, sert surtout de moyen pour tenter de mieux comprendre le travail des influences extérieures sur l'historiographie acadienne des dernières décennies¹⁴.

Le poids des références

Un simple coup d'œil sur la répartition des références des deux groupes d'historiens dans les cinq catégories retenues nous indique déjà certaines tendances fortes que se partagent les membres de chaque groupe. L'observation du positionnement du premier groupe d'historiens acadiens face aux influences intellectuelles et aux matériaux historiques et historiographiques permet de constater la place relativement maigre que l'on accorde aux sources provenant de l'Acadie. Comme l'illustre le tableau 1, le pourcentage de l'espace consacré aux références acadiennes ne dépasse jamais, sauf dans deux cas, le cap des 50 % (le cas de la *Synthèse historique* l'atteint, certes, mais de justesse; le *Petit manuel* dépasse le cap des 50 %, mais surtout grâce à la dernière section rédigée par Anselme Chiasson). Ce qui peut paraître surprenant, surtout en ce qui concerne des ouvrages qui portent sur un aspect ou l'autre de la réalité acadienne.

Outre le cas du livre de Jean Daigle sur les coopératives, un autre texte du corpus contient davantage de références maritimiennes qu'acadiennes. La synthèse historique publiée dans *Les Acadiens des Maritimes* et dirigée par Daigle en 1980 présente une différence de 4,5 % entre la proportion de références québécoises et maritimiennes, en faveur de ces dernières. Outre cet exemple, les références québécoises sont plus nombreuses que les maritimiennes.

Tableau 1
Répartition des références intellectuelles, savantes et archivistiques
dans quelques ouvrages d'histoire acadienne, 1970-1980

	Acadie	Maritimes	Québec	ROC	International	Total
De Grand-Pré à Kouchibouguac	110 (46 %)	28 (11,5 %)	48 (20 %)	27 (11 %)	24 (10,5 %)	237
L'Acadie perdue	44 (20 %)	15 (7 %)	25 (12 %)	5 (2,5 %)	119 (57,5 %)	208
L'Acadie des origines à nos jours	152 (40 %)	47 (12,5 %)	96 (25 %)	18 (5 %)	68 (18 %)	381
Petit manuel d'histoire acadienne	89 (61,5 %)	18 (12,5 %)	26 (18 %)	4 (2,5 %)	8 (5,5 %)	145
La question du pouvoir en Acadie	43 (41,5 %)	10 (10 %)	16 (16 %)	16 (15,5 %)	18 (17,5 %)	103
Synthèse historique	124 (50,5 %)	42 (17 %)	31 (12,5 %)	22 (9 %)	26 (10,5 %)	245
Une force qui nous appartient	552 (82 %)	80 (12 %)	24 (3,5 %)	14 (2 %)	3 (0,3 %)	673

Autre point d'intérêt, les références canadiennes autres que québécoises, maritimiennes ou acadiennes (celles du ROC [*Rest of Canada*]) sont assez peu nombreuses au sein de ces textes clés, dépassant rarement, dans deux cas seulement, les 10 % (*La question du pouvoir en Acadie* de Thériault, et *De Grand-Pré à Kouchibouguac* de Brun). Par contre, les références de provenance internationale (dans la majorité des cas, des États-Unis ou de la France) dépassent chez tous les auteurs (sauf Daigle, encore ici) les 10 %, pour atteindre un niveau assez étonnant de 57,5 % dans *L'Acadie perdue*, de Michel Roy.

Il importe cependant, et j'espère qu'on pardonnera cette petite digression, de revenir sur quelques caractéristiques propres à cette œuvre, ce qui permettrait de mieux expliquer pourquoi il se démarque des autres textes. Si Michel Roy semble se contenter de références savantes principalement québécoises, du moins si l'on se reporte à ses bibliographies, il faut toutefois tenir compte du fait que ses textes sont continuellement parsemés de références intellectuelles « internationales » (principalement françaises), qui proviennent de plusieurs disciplines et époques. Ainsi, on passe aisément de Braudel à Marx, de Foucault à Montesquieu, de Ricœur à Erikson, etc. L'utilisation

constante de ce type de références, nombreuses dans *L'Acadie perdue*, situe la réflexion sur l'Acadie au niveau de l'universel, et plus spécifiquement à l'intérieur du cadre de l'histoire intellectuelle, culturelle et « réelle » de la modernité occidentale. Elle sert surtout d'outil de confrontation à une histoire acadienne et à une pensée – celle des élites acadiennes – qui n'ont pas été à même de relever, selon Roy, le défi de la modernité et qui n'ont pas été à la hauteur de la comparaison des « vraies » sociétés modernes et de leurs intellectuels. Évidemment, à citer côte à côte des gens qui sont pourtant de la même époque mais qu'un univers entier sépare, l'Acadien y perd au change. Que Pascal Poirier ait été l'un des intellectuels acadiens, parmi ses pairs, les plus cohérents et les plus polyvalents de son époque, ne change rien au fait qu'il fait bien pâle figure au côté de Freud ou de Bergson.

Michel Roy adopte, face à son objet acadien, non seulement, selon ses propres termes, le point de vue du « peuple » ou encore des « déposés », comme l'écrit François Dumont dans un commentaire, mais également et surtout le regard d'un observateur placé tout en haut de sa culture seconde, la confrontant à une autre culture seconde, celle, certainement de moindre ampleur, de la petite bourgeoisie acadienne, catholique et conservatrice. Son essai semble être avant tout un appel vers l'universel, un appel pour son auteur d'autant plus criant qu'il ne réussit à percevoir, au sein de la culture et de l'histoire acadiennes, qu'une série « d'absences graves » et de « trous noirs ». « [...] La liste serait inépuisable de toutes les absences graves, des “trous noirs” qu'il y avait dans la trame de nos études, des idées et des hommes frappés d'ostracisme ou stigmatisés au fer des préjugés. Ce qui n'empêche pas du tout les notables acadiens d'être absolument convaincus du contraire. Écoutons l'un d'entre eux au nom de tous les autres : “... l'Acadie a été bénie de posséder ces universités catholiques et françaises, qui sont des foyers de lumière, de science et de vérité...” » (Roy, 1978 : 48)¹⁵.

La seconde série de textes semble, à première vue, être affectée différemment par les sources extérieures. La lecture du tableau 2 indique l'espace beaucoup plus important qu'occupent les références acadiennes au sein du corpus. Là où seulement deux des textes du corpus précédent pouvaient prétendre dépasser la barre des 50 % (un troisième l'atteint de justesse), ici seulement deux textes ne l'atteignent pas. Le phénomène s'explique par la nature spécifique de l'objet et des

Tableau 2
Répartition des références intellectuelles, savantes et archivistiques
dans quelques ouvrages d'histoire acadienne, 1990-2000

	Acadie	Maritimes	Québec	ROC	International	Total
Moncton 1871-1929	42 (11,5 %)	187 (51,5 %)	24 (7 %)	97 (26,5 %)	14 (4 %)	364
Les pêches dans la péninsule acadienne	147 (30,5 %)	61 (12,5 %)	22 (4,5 %)	240 (50 %)	9 (1,5 %)	479
Économie et société en Acadie	448 (52 %)	100 (11,5 %)	40 (4,5 %)	235 (27,5 %)	33 (4 %)	856
L'Acadie de l'Atlantique	190 (90 %)	8 (4 %)	3 (1,5 %)	8 (4 %)	2 (1 %)	211
Histoire de l'Acadie	146 (74,5 %)	18 (9 %)	3 (1,5 %)	23 (11,5 %)	6 (3 %)	196
Construire un savoir	767 (74,5 %)	202 (19,5 %)	36 (3,5 %)	25 (2,5 %)	1 (0,1 %)	1031
De Marc Lescarbot à l'AEFNB	366 (78,5 %)	79 (17 %)	7 (1,5 %)	10 (2 %)	4 (1 %)	466

matériaux à partir desquels sont construites ces études. L'ouvrage dirigé par Daniel Hickey tente davantage de saisir une réalité urbaine propre à la région maritimienne, la présence linguistique ou culturelle des groupes en question étant d'un intérêt secondaire. La proportion des références maritimiennes l'atteste (51,5 %). Celui de Nicolas Landry est construit à partir de sources primaires souvent tirées de rapports gouvernementaux fédéraux, ce que la proportion de références indique aussi (50 % de références canadiennes). Outre ces deux exceptions, l'ensemble des textes contient, contrairement au premier corpus, au-delà de 50 % de références acadiennes.

Concernant les différences qui touchent la présence de sources provenant du Québec ou des Maritimes, le contenu des textes indique que, contrairement au premier corpus, les historiens du second groupe, sauf un cas, se sont davantage référés à des textes provenant des Maritimes plutôt que du Québec. Exception faite de *L'Acadie de l'Atlantique*, qui se fonde presque exclusivement sur des sources acadiennes, la différence entre la proportion de sources québécoises et maritimiennes est dans tous les cas d'au moins 7 %. Cela représente une différence beaucoup plus importante que dans le cas du premier corpus (tableau 1), où certains des ouvrages se référaient davantage,

comme ici, aux sources maritimiennes que québécoises (la *Synthèse historique* et *Une force qui nous appartient*).

La quantité de références internationales établit aussi une différence notable entre les deux corpus. On n'outrepasse jamais le cap des 5 %, et ce, dans tous les textes. Cette unité contraste avec la présence plus importante des références internationales au sein du premier corpus, accentuée par *L'Acadie perdue*, mais ayant également une forte présence dans les autres ouvrages. Or l'observation du tableau 2 illustre le peu de place qu'occupent les références internationales au sein des textes de la seconde cohorte d'historiens. Cette différence est d'autant plus claire lorsque l'on compare côte à côte les moyennes des pourcentages pour chaque catégorie de références qu'obtiennent les deux groupes d'historiens (tableau 3).

Tableau 3
Moyennes comparées des pourcentages consacrés par chaque groupe d'historiens à chaque catégorie de références

	Acadie	Maritimes	Québec	ROC	International
Groupe 1	49 %	12 %	15 %	7 %	17 %
Groupe 2	59 %	18 %	3,5 %	17,5	2 %

En fait, l'intervalle éloignant les deux groupes se manifeste, à la suite de ce premier aperçu autour de quelques aspects clés, comme l'importance accordée aux sources acadiennes, plus grande chez les historiens plus jeunes, ou encore l'espace prépondérant alloué aux références québécoises du côté du groupe 1, alors que le groupe 2 privilégie les références maritimiennes. Notons ici (tableau 3) l'ampleur de l'écart entre la proportion moyenne de chaque type de références au sein des deux groupes: le groupe 1 ne préfère, en moyenne, les références québécoises que par 3 %, alors que le groupe 2 se base sur des références maritimiennes 14 % plus souvent que sur des références québécoises. Il semble donc, à première vue, que les historiens du groupe 2 soient beaucoup plus réticents à utiliser des références québécoises que les historiens du groupe 1 à utiliser des références maritimiennes. Une autre constatation que l'on pourra tirer de l'observation de ces données est la tendance, plus importante chez les historiens du groupe 2, à tirer bénéfice des références historiographiques canadiennes-anglaises, alors que l'intérêt pour les

références internationales n'y est pas très notable. D'autre part, les historiens du groupe 1 accordent plus de poids aux références internationales, mais moins aux références canadiennes-anglaises.

Ces conclusions provisoires appellent des éclaircissements. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, les ouvrages retenus sont de nature différente et ne poursuivent pas tous les mêmes finalités. Certains essais tentent de convaincre et de persuader, d'autres, des recueils d'études, sont savants et s'adressent exclusivement au monde universitaire. D'autres encore sont des ouvrages de synthèse ayant pour but de faire le point sur l'état de la recherche et de présenter une vision cohérente d'un objet temporel de vaste durée (l'histoire de l'Acadie). Finalement, des ouvrages de vulgarisation ou encore des manuels s'y retrouvent, dont le but premier n'est pas de faire montre d'érudition, encore moins d'être une vitrine pour les découvertes historiographiques les plus récentes. Le nombre de références présentes dans chaque ouvrage indique leur diversité et, parfois même, leur dissemblance. Ce nombre en lui-même peut révéler quel poids ont les références de différentes provenances utilisées par les historiens, mais est-ce vraiment dû à des choix guidés par des positionnements relevant de l'épistémologie ou de la méthodologie, ou peut-être, plus prosaïquement, à la nature même des objets choisis? Par exemple, la recherche de Nicolas Landry sur les pêcheries se fonde en grande partie sur des sources gouvernementales, ce qui explique la place importante qu'y occupent les références canadiennes-anglaises. L'étude de Jean Daigle sur les coopératives et celle de Jacques Paul Couturier sur l'histoire du collège St-Louis Maillet se ressemblent plus que les autres études de leur propre groupe. Dans ces deux ouvrages, les références sont surtout acadiennes (et un peu de provenance maritime), à cause du fait que l'on se fonde principalement sur des sources primaires de provenance acadienne, en l'occurrence les fonds d'archives des associations des caisses populaires acadiennes ou encore les fonds des institutions collégiales de la province. Les sources de ces deux ouvrages sont en majorité primaires : 92 % dans le texte de Couturier, 78 % dans celui de Daigle. Or peut-on vraiment mesurer l'influence à partir de sources premières?

On ne peut donc écarter la possibilité que la répartition des références secondaires puisse donner un autre résultat, qui permettrait de comprendre différemment les rapports qu'entretiennent les historiens avec d'autres traditions historiographiques potentiellement

influentes. Par le poids de leur présence, les sources secondaires sont peut-être plus à même d'offrir un portrait plus juste des influences extérieures.

L'observation des proportions de références secondaires concernant le premier groupe d'historiens ne permet pas de noter de changements significatifs en lien avec les observations précédentes, sauf pour quelques cas. On remarque, d'une part, que la proportion de références consacrées à l'Acadie diminue pour chaque texte, de manière variable d'un cas à l'autre, les diminutions les plus importantes se manifestant dans les textes de Léon Thériault (*La question du pouvoir...*, de 41,5 % à 17,5 %) et de Jean Daigle (*Une force...*, de 82 % à 11,5 %) (tableau 4). Ces diminutions dans les textes de Thériault et de Daigle s'expliquent par le fait qu'ils se fondent davantage sur les sources primaires que les autres textes du groupe 1. Dans le texte de Thériault, on remarque une diminution des proportions de références pour chaque catégorie; dans le texte de Daigle, cette diminution s'observe principalement dans la catégorie maritimienne, les autres pourcentages étant initialement déjà très bas.

La comparaison conduit à la constatation que le second groupe dépend davantage, en moyenne, de sources primaires. Si les proportions de références acadiennes chutent en ne tenant compte que des sources secondaires (tableau 5), certains textes sont plus touchés que d'autres, notamment le recueil de Couturier et Leblanc, *Économie et société en Acadie* (qui passe de 52 % à 14,5 % de références acadiennes), ou encore *Construire un savoir*, de Couturier (qui passe de 74,5 % à 4,5 %). Et si, pour la plupart des ouvrages concernés, le retrait des sources primaires fait effectivement diminuer le poids des sources maritimiennes, de façon cependant moins importante que pour les références acadiennes (sauf les cas des ouvrages de Hickey et Couturier), le poids des références québécoises, déjà très bas, ne diminue presque pas, jamais de plus de 2 %. Les pourcentages de l'espace consacré aux références canadiennes-anglaises sont ici aussi plus faibles lorsqu'on ne considère que les références secondaires, mais pour ce qui est du domaine international, déjà très peu présent chez les historiens du groupe 2, sa présence reste la même lorsque l'on retire les références primaires du décompte.

Au total, le portrait est-il foncièrement différent, après avoir séparé les références secondaires des références primaires? Le tableau 6 indi-

Tableau 4
Répartition des références secondaires dans quelques ouvrages
d'histoire acadienne, 1970-1980

	Acadie	Maritimes	Québec	ROC	International
De Grand-Pré à Kouchibouguac	88 (37 %)	17 (7 %)	42 (17,5 %)	22 (9 %)	22 (9,5 %)
L'Acadie perdue	22 (10 %)	15 (7 %)	21 (10 %)	4 (2 %)	118 (57 %)
L'Acadie des origines à nos jours	122 (32 %)	40 (10,5 %)	87 (23,5 %)	17 (4,5 %)	68 (18,5 %)
Petit manuel d'histoire acadienne	73 (50,5 %)	18 (12,5 %)	25 (17 %)	2 (1,5 %)	8 (5,5 %)
La question du pouvoir en Acadie	18 (17,5 %)	4 (4 %)	7 (7 %)	4 (4 %)	13 (12,5 %)
Synthèse historique	86 (35 %)	37 (15 %)	26 (10,5 %)	20 (8 %)	25 (10 %)
Une force qui nous appartient	76 (11,5 %)	50 (7,5 %)	21 (3 %)	8 (1 %)	2 (0,2 %)

Tableau 5
Répartition des références secondaires dans quelques ouvrages
d'histoire acadienne, 1990-2000

	Acadie	Maritimes	Québec	ROC	International
Moncton 1871-1929	32 (9 %)	31 (8,3 %)	24 (7 %)	15 (4 %)	14 (4 %)
Les pêches dans la péninsule acadienne	58 (12 %)	36 (7,5 %)	12 (2,5 %)	99 (20,5 %)	9 (1,5 %)
Économie et société en Acadie	126 (14,5 %)	23 (2,5 %)	36 (4 %)	42 (5 %)	31 (3,5 %)
L'Acadie de l'Atlantique	190 (90 %)	8 (4 %)	3 (1,5 %)	8 (4 %)	2 (1 %)
Histoire de l'Acadie	64 (32,5 %)	15 (7,5 %)	3 (1,5 %)	10 (5 %)	6 (3 %)
Construire un savoir	48 (4,5 %)	7 (0,5 %)	28 (2,5 %)	3 (0,5 %)	1 (0,1 %)
De Marc Lescarbot à l'AEFNB	202 (43 %)	59 (12,5 %)	7 (1,5 %)	10 (2 %)	4 (1 %)

Tableau 6
Moyennes comparées des pourcentages de références secondaires
consacrés par chaque groupe d'historiens à chaque
catégorie de références

	Acadie	Maritimes	Québec	ROC	International
Groupe 1	24 %	9 %	12,5 %	4,5 %	16 %
Groupe 2	27,5 %	6 %	3 %	6 %	2 %

que toujours que les références québécoises sont plus populaires au sein du groupe 1, et que les références maritimiennes le sont davantage auprès du groupe 2. Nonobstant cette continuité, le portrait est plus clair. Les historiens du groupe 1 utilisaient particulièrement les références québécoises et maritimiennes en tant que références secondaires; la proportion de références québécoises ne dépasse que de 3 % en moyenne celle des références maritimiennes. Ceux du groupe 2 ne préfèrent les références maritimiennes aux québécoises que de 3 %, une différence qui diminue considérablement lorsqu'on ne retient que les sources secondaires (elle passe de 13,5 % à 3 %, alors que le groupe 1 maintient un écart de 3 % entre les références québécoises et maritimiennes, avec ou sans l'isolement des références secondaires). Le tableau 6 indique également que l'écart entre les proportions moyennes qu'occupent, au sein des textes, les références canadiennes-anglaises diminue de façon accrue entre les deux groupes observés. Ils sont séparés l'un de l'autre par seulement 1,5 %. Ici aussi, le fait de ne considérer que les sources secondaires diminue la part moyenne des références qui y sont consacrées au sein du groupe 2.

Le déclin d'une influence

L'Acadie a connu quelques transformations d'importance durant les dernières décennies, et le début des années 1980 marque certainement un tournant, un moment où maints projets (Convention d'orientation nationale de l'Acadie, Parti acadien) ou institutions (*L'Évangéline*) connaissent une fin abrupte. La profession historique, ne l'oublions pas, s'intéresse au passé, mais se situe bel et bien dans le présent. La décennie bien entamée, une fois remise des illusions perdues, la discipline historique en Acadie troque l'histoire politique pour l'histoire sociale. Or l'histoire politique acadienne – et du même coup l'histoire comme produit d'une Acadie politique – présentait une

forte attache aux idéologies politiques québécoises, et cela s'observait un peu partout dans les discours sociaux, dont évidemment l'histoire écrite fait partie. L'échec retentissant des versions québécoises des idéologies politiques qu'affectionnait tant l'intelligentsia acadienne des années 1970, comme l'indépendantisme politique ou les utopies de la gauche, ne sera pas sans effet sur l'ensemble des représentations acadiennes et, en particulier, sur l'historiographie. Dorénavant le Québec ne sera plus perçu comme un pays de cocagne, et la symbolique forte que pouvait exercer la province s'estompera progressivement au sein de l'imaginaire acadien au profit d'une autre symbolique forte, celle d'un grand pays *coast-to-coast*, à l'intérieur de laquelle l'Acadie, comme l'ensemble des minorités canadiennes, a certainement sa place¹⁶. La culture savante s'en ressentira. Les historiens éprouveront moins le poids de cette symbolique québécoise, essentiellement politique, et en profiteront pour étudier l'Acadie sous un jour nouveau, où la politique, les institutions et les actions significatives au niveau collectif sont laissées de côté au profit de situations, de contextes, de conjonctures, de réalités sociales qui sont loin de ne toucher que les Acadiens. Ainsi, une fois la nation en retrait (en Acadie comme au Québec, d'ailleurs), on a beau jeu de se pencher de manière savante sur des thématiques autrefois boudées par les historiens et, ce faisant, d'avoir soudainement accès à des travaux et à des sources qui auparavant paraissaient inintéressantes¹⁷. Prendre en considération l'urbanisation, par exemple, signifie tenir compte d'un ensemble de travaux de recherche pertinents, et ce, peu importe s'ils portent de façon spécifique sur la réalité acadienne ou non. Il s'agit d'abord de bien comprendre le phénomène en question, selon les postulats épistémologiques et méthodologiques de l'histoire sociale, pour ensuite voir en quoi ce phénomène joue un rôle significatif dans une relecture du passé acadien. Il est, par conséquent, logique et naturel de profiter de la documentation maritime disponible.

Le recensement des références dans le corpus choisi est là-dessus éclairant. Outre le fait que les historiens du groupe 1 utilisent davantage les références québécoises que maritimiennes, et vice-versa pour le groupe 2, on remarque également que les historiens du groupe 2 utilisent davantage de sources primaires dans leurs travaux que ceux du premier groupe (il suffit de comparer les pourcentages des tableaux 3 et 6). Serait-ce dû à une volonté de faire une histoire acadienne plus précise, plus « pointilleuse », comme l'écrivait Couturier, ou est-ce simplement dû au grand nombre d'essais qui composent le premier

corpus (rappelons tout de même les nombreuses références primaires dans le texte de Daigle)? Les références primaires utilisées par le groupe 1 sont en majorité acadiennes, alors que celles du groupe 2 ne le sont pas nécessairement. Quelle qu'en soit l'origine véritable, il s'agit néanmoins d'une différence à souligner entre les deux cohortes d'historiens.

Deux catégories ont été quelque peu délaissées lors de l'analyse : les références canadiennes-anglaises et internationales. Concernant les premières, les promoteurs de l'histoire sociale en Acadie leur accordent plus de place que les praticiens de l'histoire politique et ils ont su se servir davantage des sources primaires auxquelles ils avaient accès. On peut, d'une part, interpréter ce changement comme un prolongement de la « maritimisation » de l'historiographie acadienne – on s'intéresse davantage aux conjonctures et aux situations sociales (le travail, la condition féminine, l'urbanisation, l'industrialisation, etc.) qu'aux actions collectives à portée politique, il est donc normal que ces situations et conjonctures traversent les frontières acadiennes pour être comparées à des situations semblables à l'intérieur du pays – et, d'autre part, comme une volonté d'amener une contribution acadienne à l'historiographie canadienne comme telle¹⁸. Les différents rapports qu'entretiennent les historiens acadiens avec les sources secondaires internationales sont, eux aussi, assez explicites : on n'hésite pas à avoir largement recours aux auteurs européens ou américains lorsque l'on fait l'histoire politique de l'Acadie à la fin des années 1970 ou au début des années 1980, alors qu'on cesse pratiquement de s'y référer par la suite. À défaut d'expliquer cette particularité, on peut toutefois émettre une hypothèse : l'historiographie acadienne des années 1970 était liée de près à un projet politique flou, mais tout de même orienté vers l'accès à une plus grande autonomie politique pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick ; dans le récit historien, la référence internationale semble avoir une fonction de légitimation du discours et du projet politique, en en universalisant la portée générale¹⁹. L'effondrement de ces velléités politiques pourrait expliquer, partiellement du moins (et j'insiste sur le *partiellement*), la diminution considérable de cet usage de la référence internationale chez les historiens.

Se situer en marge des centres peut vouloir dire revisiter et interroger à l'occasion les influences qui font autorité. Au sein du discours historiographique contemporain, l'influence québécoise tient pour peu, l'influence maritimienne l'ayant supplantée au cours des dernières

décennies. À la lumière de ce constat, il est difficile de ne pas y voir, entre autres mais pas seulement, un symptôme du fossé toujours grandissant qui sépare le Québec du reste des francophonies canadiennes. À cet égard, il semble bien qu'aux yeux des historiens contemporains, le discours historiographique maritimien soit beaucoup plus proche de la réalité acadienne que le discours québécois, et de ce fait, plus pertinent.

NOTES

1. Plusieurs ouvrages, assez anciens, d'historiens canadiens-français abordant l'histoire acadienne peuvent être cités en exemple. Mentionnons Henri-Raymond Casgrain (1887), Benjamin Sulte (1930), Édouard Richard (1895), Lionel Groulx (1935) et Antoine Bernard (parmi plusieurs ouvrages) (1936).
2. Voir Julien Massicotte (2009).
3. Pour un aperçu clair du projet historiographique alors en émergence, voir les textes suivants : Jacques Paul Couturier (1987a, 1987b, 1996).
4. Voir Pascal Buckner (1971). Ces transformations au sein de l'historiographie maritimienne feront rapidement effet dans le domaine de l'histoire en Acadie ; consulter sur le sujet Naomi Griffith (1982).
5. Voir Jean-Philippe Warren et Yves Gingras (2007), Martin Pâquet (2007), et Julien Massicotte (2007).
6. Le cas de la sociologie s'applique également. Là-dessus, voir Julien Massicotte (2008).
7. Pour la suite de l'analyse, on référera aux historiens ayant amorcé leur carrière professionnelle durant les années 1960 et 1970 comme étant le « groupe 1 », et ceux de la génération suivante comme le « groupe 2 ».
8. Certains textes retenus, et je pense ici spécifiquement à ceux de Michel Roy, ne contiennent que très peu de notes, mais beaucoup de références dans le texte, ce qui explique en partie ces critères.
9. Plusieurs de ces textes sont abordés dans Julien Massicotte (2005). Il est indéniable qu'au sein d'un champ historien passablement petit comme celui de l'Acadie, la parution de synthèses et d'essais historiques se fait plus rare, leur importance au sein du champ n'en est que plus grande. On

admet le caractère arbitraire du choix de ne retenir que quatorze ouvrages ; il aurait aussi été possible de travailler avec un corpus construit à partir d'articles savants, ou de choisir d'autres ouvrages que ceux retenus. Toutefois, étant donné la taille de la production historique acadienne des dernières décennies, il aurait été difficile d'exclure certains textes. On pense à ceux de Thériault, de Daigle ou de Roy, ou encore à ceux de Couturier, de Landry ou de Lang. Ces recherches ont été et sont encore influentes à l'intérieur du champ historique. Elles proposent parfois des interprétations du passé polémiques et vivement contestées (Roy). Parfois ce sont des ouvrages à teneur programmatique qui cherchent à redéfinir le champ (Couturier et Leblanc), ou encore des synthèses qui servent de références (et souvent de modèles) à presque tous les travaux ultérieurs (Thériault et Daigle, Landry et Lang).

10. La seconde édition de ce texte, publié en 1993, n'a pas été retenue. La version initiale reflète mieux l'esprit de l'époque et permet ainsi d'avoir une meilleure prise sur les influences extérieures s'exerçant alors.
11. Bien que plusieurs textes de ce volume traitent d'un aspect ou d'un autre de l'Acadie de manière historique, nous n'avons retenu que les textes de Thériault et de Daigle, qui se situent dans le champ historiographique acadien, au contraire des autres textes.
12. Voir le texte programmatique de Couturier (1987a).
13. La césure entre les deux générations d'historiens est particulièrement claire, au moment de la publication de ces ouvrages, soit aux alentours de la première moitié des années 1990. Comme le note, par ailleurs, Couturier, le fait que Daigle, dans *L'Acadie des Maritimes* de 1993, n'ait pas jugé souhaitable d'inclure la contribution d'aucun de ces historiens alors en ascension (alors qu'il aurait été vraisemblable de le faire), illustre bien la césure qui sépare les deux générations de chercheurs, l'« impact très limité sur la construction du discours historiographique » des travaux de ces historiens au début des années 1990. Voir Couturier (1996 : 193).
14. Des études plus qualitatives ont abordé la question de l'historiographie acadienne récente. Voir celles de Patrick Clarke (2000), de Serge Côté (1999), de Julien Massicotte (2005), d'Annette Boudreau et Mourad Ali-Khodja (dir.) (2009).
15. François Dumont, dans un commentaire sur l'œuvre de Roy, relève cette même propension à se servir de l'universel pour montrer les limites de l'Acadie qui conteste et critique : « Roy cherchera tout au long de son ouvrage à entretenir cette multiplicité des voix et cette hauteur de vues. Il le fera notamment en citant à plusieurs reprises des textes qui sont présentés comme des interventions de portée universelle » (2006 : 49).
16. Ce n'est pas le lieu ici de tracer un historique de la représentation de la symbolique canadienne au sein des élites acadiennes des années 1960 et

- 1970, mais rappelons tout de même quelques faits saillants : le doctorat honorifique de l'Université de Moncton décerné à Pierre Elliott Trudeau en 1969, ou encore le mépris du premier ministre Louis Robichaud pour les « séparatistes » québécois, inversement proportionnel à son admiration des politiques trudeauistes (voir à ce propos le livre de Michel Cormier [2004]). La présence de cette symbolique canadienne est souvent abordée (et, dans certains cas, vertement critiquée) dans le cadre des essais d'historiens comme Léon Thériault ou Michel Roy.
17. On pourra noter le poids de la formation québécoise chez les historiens acadiens en ce qui a trait au rapport que l'on entretient à la nation. L'influence de la « nouvelle histoire » a été notable chez des historiens de plusieurs sociétés, mais il est possible de penser que celle-ci a sans doute été renforcée, dans le cas des historiens acadiens, par leur formation dans les universités québécoises au cours des années 1980, période par excellence de l'hégémonie de l'histoire sociale dans le champ historique québécois, marqué par la parution de plusieurs travaux de recherche, dont *Histoire du Québec contemporain*, de Linteau, Durocher et Robert (1989).
18. Une volonté qui s'exprime en plusieurs endroits, mais notamment dans le texte de Couturier, « L'Acadie, c'est un détail », dont le postulat de départ semble être : l'histoire acadienne a sa place au sein d'une histoire canadienne plus large. À l'inverse, on peut déceler dans plusieurs passages de *L'Acadie perdue* de Roy une hargne explicite envers l'inclusion de l'histoire acadienne au sein d'un récit canadien plus large.
19. Encore une fois, je réfère le lecteur aux textes de Michel Roy (1978, 1982), qui sont des plus éclairants à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE

- L'Action nationale*, vol. LXVII, n° 10 (1978).
- ARSENAULT, Bona (1955). *L'Acadie des ancêtres*, Québec, Conseil de la vie française.
- BASQUE, Maurice (1994). *De Marc Lescarbot à l'AEFNB*, Edmundston, Éditions Marévie.
- BASQUE, Maurice, Nicole BARRIEAU et Stéphanie CÔTÉ (1999). *L'Acadie de l'Atlantique*, Moncton, Centre d'études acadiennes.
- BERNARD, Antoine (1936). *Le drame acadien*, Montréal, Les clercs de St-Viateur.

- BOUDREAU, Annette, et Mourad ALI-KHODJA (dir.) (2009). *Lectures de l'Acadie: une anthologie de textes en sciences humaines et sociales, 1960-1994*, Montréal, Fides.
- BRUN, Régis (1982). *De Grand-Pré à Kouchibouguac*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- BUCKNER, Pascal (1971). « Acadiensis II », *Acadiensis*, vol. I, n° 1 (automne), p. 3-9.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1887). *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, L. J. Demers.
- CLARKE, Patrick (2000). « L'Acadie perdue or Maritime History's Other », *Acadiensis*, vol. XXX, n° 1 (automne), p. 73-91.
- CORMIER, Michel (2004). *Louis Robichaud, la révolution acadienne*, Montréal, Leméac.
- CÔTÉ, Serge (1999). « Une Acadie inquiète », *Acadiensis*, vol. XXIX, n° 1 (automne), p. 157-194.
- COUTURIER, Jacques Paul (1987a). « Faire de l'histoire: la perspective de jeunes historiens », dans Jacques Lapointe et André Leclerc (dir.), *Les Acadiens: état de la recherche*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, p. 234-242.
- COUTURIER, Jacques Paul (1987b). « Tendances actuelles de l'historiographie acadienne (1970-1985) », *Historical Papers = Communications historiques*, vol. 22, n° 1, p. 230-250.
- COUTURIER, Jacques Paul (1996). « La production de mémoires et de thèses en histoire acadienne, 1960-1994: analyses et conjectures », dans Jacques Paul Couturier et Phyllis E. Leblanc (dir.), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 187-194.
- COUTURIER, Jacques Paul (1999). *Construire un savoir*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- COUTURIER, Jacques Paul (2003). « L'Acadie, c'est un détail: les représentations de l'Acadie dans le récit national canadien », dans André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle*, Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 43-74.
- COUTURIER, Jacques Paul et Phyllis E. LEBLANC (dir.) (1996). *Économie et société en Acadie, 1850-1950*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- DAIGLE, Jean (1980). « L'Acadie 1604-1763: synthèse historique », dans Jean Daigle (dir.), *Les Acadiens des Maritimes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 17-48.
- DAIGLE, Jean (1990). *Une force qui nous appartient: la Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- D'ENTREMONT, Clarence, et al. (1976). *Petit manuel d'histoire d'Acadie*, Moncton, Librairie acadienne.

- DUMONT, François (2006). « Littérature et histoire dans l'Acadie perdue », dans Madeleine Frédéric et Serge Jaumain (dir.), *Regards croisés sur l'histoire et la littérature acadiennes*, Bruxelles, Peter Lang, p. 47-54.
- GRIFFITH, Naomi (1982). « L'École des Annales et l'histoire de l'Acadie », *Canadian Studies = Études canadiennes*, vol. 13, p. 113-118.
- GROULX, Lionel (1935). *Notre maître le passé*, Montréal, Granger.
- HAMELIN, Jean, et Yves ROBY (1971). *Histoire économique du Québec*, Montréal, Fides.
- HARVEY, Fernand (2000). « Les historiens canadiens-français et l'Acadie, 1859-1960 », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000*, Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Moncton, Éditions d'Acadie.
- HICKEY, Daniel (dir.) (1990). *Moncton, 1871-1929: changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- LANDRY, Nicolas (1994). *Les pêches dans la péninsule acadienne*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- LANDRY, Nicolas, et Nicole LANG (2001). *Histoire de l'Acadie*, Québec, Éditions du Septentrion.
- Liberté*, vol. 11, n° 5 (août-septembre-octobre 1969).
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT (1989). *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Éditions du Boréal, 2 vol.
- MASSICOTTE, Julien (2005). « Les nouveaux historiens de l'Acadie », *Acadiensis*, vol. XXXIV, n° 2 (printemps), p. 146-178.
- MASSICOTTE, Julien (2007). « L'historien et la question du politique en Acadie », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3 (printemps), p. 161-172.
- MASSICOTTE, Julien (2008). « La question d'une tradition sociologique en Acadie », *The Canadian Review of Sociology = Revue canadienne de sociologie*, vol. 45, n° 3 (août), p. 267-304.
- MASSICOTTE, Julien (2009). « Portrait d'un "fondateur dans l'âme" : Clément Cormier, pionnier des sciences sociales en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Acadiensis*, vol. XXXVIII, n° 1 (hiver-printemps), p. 3-32.
- PAQUET, Martin (2007). « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3 (printemps), p. 83-102.
- Possibles*, vol. 5, n° 1 (1980).
- RICHARD, Édouard (1895). *Acadia*, New York, Home Book Company.
- ROY, Michel (1978). *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec Amérique.

- ROY, Michel (1982). *L'Acadie des origines à nos jours*, Montréal, Québec Amérique.
- RUMILLY, Robert ([1955] 1981). *L'Acadie anglaise*, Montréal, Fides.
- RUMILLY, Robert (1983). *L'Acadie française*, Montréal, Fides.
- SULTE, Benjamin (1930). *L'Acadie française*, Montréal, Garand.
- THÉRIAULT, Léon (1973). « Pour une nouvelle orientation de l'histoire acadienne », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 6, n° 2, p. 115-124.
- THÉRIAULT, Léon (1980). « L'Acadie 1763-1978: synthèse historique », dans Jean Daigle (dir.), *Les Acadiens des Maritimes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, p. 49-74.
- THÉRIAULT, Léon (1982). *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- WARREN, Jean-Philippe, et Yves GINGRAS (2007). « Le Bulletin d'histoire politique et le retour du refoulé : la lutte pour l'imposition d'un domaine de recherche dans le champ de l'histoire québécoise (1992-2005) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3 (printemps), p. 25-36.